



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/C.3/52/1
19 septembre 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante-deuxième session
TROISIÈME COMMISSION

QUESTIONS RENVOYÉES À LA TROISIÈME COMMISSION

Lettre datée du 19 septembre 1997, adressée au Président de la Troisième Commission par le Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-après la liste des questions que l'Assemblée générale a décidé, à la 4e séance plénière de sa cinquante-deuxième session, de renvoyer à la Troisième Commission.

J'appelle votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session qui figurent dans la section II du rapport du Bureau (A/52/250), recommandations que l'Assemblée générale a approuvées à cette même 4e séance plénière.

J'appelle aussi votre attention sur deux passages dudit rapport qui concernent l'ordre du jour des grandes commissions : le paragraphe 40 et une partie du paragraphe 49.

Je me félicite de pouvoir compter sur votre concours.

(Signé) Hennadiy UDOVENKO

ANNEXE

Questions renvoyées à la Troisième Commission

1. Rapport du Conseil économique et social [chap. I, IV, V (sect. A à C et H) et VIII] (point 12).

[L'Assemblée générale a décidé comme suit d'examiner les chapitres susvisés du rapport en séance plénière ou de les renvoyer aux Deuxième et Cinquième Commissions :

- | | | |
|----|----------------------------------|--|
| a) | Chapitres I, V (sect. B) et VII | Séances plénières, Deuxième et Cinquième Commissions |
| b) | Chapitres IV et V (sect. A et H) | Séances plénières et Deuxième Commission |
| c) | Chapitre V (sect. C) | Deuxième Commission.] |
2. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille (point 102).
 3. Prévention du crime et justice pénale (point 103).
 4. Contrôle international des drogues (point 104).
 5. Promotion de la femme (point 105).

[L'Assemblée générale a décidé de renvoyer à la Deuxième Commission, pour examen au titre du point 99 (Activités opérationnelles de développement), le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les opérations, la gestion et le budget du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme.]

6. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (point 106).
7. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires (point 107).
8. Promotion et protection des droits de l'enfant (point 108).
9. Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones (point 109).
10. Élimination du racisme et de la discrimination raciale (point 110).
11. Droit des peuples à l'autodétermination (point 111).

12. Questions relatives aux droits de l'homme (point 112) :

- a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme;
- b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
- c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux;
- d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne;
- e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.
